

ENSEMBLE

POUR UNE RÉUNION SOCIALE ET SOLIDAIRE

LA LETTRE MENSUELLE DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ECONOMIE SOCIALE DE LA RÉUNION

Ni méprise, ni amalgame...

« La Chambre Régionale de l'Economie Sociale de la Réunion » :

Ø encore un « machin » inventé par les technocrates ou les politiciens pour encadrer associations, les dominer, leur imposer un carcan de règles, créer une nouvelle administration lourde, bureaucratique, coûteuse, consommatrice de fonds publics?

Ø un club dominé par les banques, les assurances, les structures riches, pour débattre entre elles de sujets opaques, inintéressants, sans utilité pour le quotidien?

Ø « ENSEMBLE », sa lettre mensuelle : un bulletin de propagande, destiné à promouvoir des idées politiques, l'image personnelle d'un homme?

personnelle d'un homme? RIEN DE TOUT CELA ET MÊME LE CONTRAIRE.

Le scepticisme, la jalousie, le dénigrement, nous nous y attendons...

Notre objectif est, tout en gardant une taille très modeste alliant souplesse, efficacité et innovation, de prouver à tous qu'à la Réunion, le monde de l'Economie Sociale a toute sa place.

Neutralité, apolitisme, efficacité, respect de la Charte de l'Economie Sociale, voici les principes qui guident notre action.

Que ceux, et seulement ceux qui partagent ces valeurs nous rejoignent, s'ils ont réellement envie d'apporter leur contribution...

La CRES Réunion... un nouveau départ ?

Née en 1982 sous la dénomination de GRCM (Groupement Régional de la Coopération et de la Mutualité), notre association a adopté le 7 décembre 1999 la dénomination CRES/GRCMA Réunion.

Cette modification statutaire avait pour objet la mise en conformité avec les recommandations du CNLAMCA, mais reflétait également une volonté de relancer les activités de notre structure, vers des projets plus concrets.

Soutenu au niveau national par Monsieur Hugues SYBILLE, alors Délégué Interministériel à l'Innovation Sociale et à l'Economie Sociale, le projet élaboré à l'époque, peut-être trop ambitieux et innovant, n'a pas trouvé de soutien local.

Au cours de l'année 2001, des avancées significatives ont été réalisées au plan local. Ainsi, les Consultations locales de l'économie sociale et solidaire organisées au mois de mai ont permis de dresser un état des lieux du secteur. Leurs résultats ont conduit à l'élaboration

d'un Plan de développement local de l'économie sociale et solidaire par les services de la DTEFP.

Associée par l'Etat à ce processus, la CRES, bien que ne pouvant compter que sur le dévouement de ses représentants bénévoles, a eu à cœur de répondre présente.

Partenaire à l'élaboration de la Charte locale de l'économie sociale et solidaire, elle fonde aujourd'hui de réels espoirs dans la signature de ce document cadre.

Désormais dotée de quelques moyens, certes très réduits, pour exister, elle entend bien, comme ses homologues métropolitains, jouer le rôle qui est le sien dans la promotion et le développement de l'économie sociale à la Réunion.

La signature d'une convention d'objectif avec ses partenaires institutionnels lui permettra, souhaitons le, de concrétiser enfin des projets qui ne manquent pas...

« Wait and see! »

Rencontre avec Jean-Pierre DAVANT, Président du CEGES

Porteur de son tout nouveau mandat de Président du CEGES, Jean-Pierre DAVANT a rencontré le 11 février 2002, le Conseil d'Administration de la CRES.

Devant les représentants de nos partenaires institutionnels - Direction du Travail et Conseil Général - il a pris connaissance avec un vif intérêt des actions et projets de la CRES, et du contexte local particulier dans lequel elle évolue.

A une présentation du Conseil des Entreprises et Groupements de l'Economie Sociale (CEGES) par celui qui est également Président de la Mutualité Française, a suivi un débat qui a permis à ses participants de bien mesurer le soutien national dont ils peuvent disposer pour concrétiser localement leurs projets.



Retrouvez bientôt la CRES Réunion sur : www.cres-reunion.com L'Economie Sociale repose sur des principes de partage des richesses sociales, culturelles et économiques.

Elle est composée d'une pluralité d'acteurs (associations, mutuelles, coopératives...) qui conjuguent production de biens et services et production de valeurs utiles à la société, la finalité recherchée étant le service de l'homme.

Avec 3 500 structures recensées à la Réunion et 15 000 salariés, l'Economie Sociale doit s'imposer comme un secteur à part entière dont le développement permettra de renforcer la cohésion sociale et la solidarité envers les plus défavorisés.



CHAMBRE REGIONALE DE L'ECONOMIE SOCIALE DE LA REUNION

c/o Mutualité de la Réunion 14, Boulevard Doret BP 340 97467 SAINT-DENIS CEDEX

> Tél éphone 02 62 94 77 25

Tél écopi e 02 62 94 77 01

Messagerie thtecher@guetali.fr

Un programme ambitieux pour 2002

Structurer le secteur de l'économie sociale à la Réunion, développer l'information et la communication entre ses membres, initier un « observatoire » local de l'économie sociale et solidaire...

Les projets ne manquent pas pour 2002!

Ø pour la structuration du secteur, le défi à relever se situe essentiellement au niveau de la composante « associative ». La tâche s'annonce ardue, mais réalisable. Les autres « familles » qui composent notre association doivent s'investir dans ce projet ambitieux.

Ø « ENSEMBLE », dont vous avez entre les mains l'acte de naissance est la première étape de notre programme d'information/communication qui vise à resserrer les liens entre nos membres et futurs adhérents. Une contribution croissante à la revue ES Média, la mise en ligne d'un site Internet au mois d'avril constituent d'autres outils que l'ensemble de nos membres devront

faire vivre, dans l'intérêt de tous...

Ø poursuivre, enrichir, amplifier la démarche entreprise en 1999 pour aboutir à une bonne connaissance du secteur de l'économie sociale à la Réunion, à travers ses acteurs et leurs projets : une action indissociable de nos autres projets, avec l'ambition de réaliser un « Observatoire » de l'Economie Sociale.

Un centre de ressources pour l'Economie Sociale et Solidaire à la Réunion ?

A n'en point douter, l'idée de permettre aux acteurs de l'économie sociale de disposer d'un outil performant, à l'instar des entreprises de l'économie marchande les intéresse...

Faute de moyens, mais aussi d'étude de faisabilité fiable, ce dossier n'est pas aujourd'hui à l'ordre du jour. Mais demain peut-être...

Affaire à suivre...

RENSEIGNEMENTS ET ADHÉSIONS (02/62/94/77/25

Mise en place d'un Agenda 21 local pour la Réunion

Vient d'être lancée la mise en place d'un Agenda 21 pour la Réunion. Son objectif est d'associer, à long terme, la société civile à la concertation permanente en vue d'un développement durable et équilibré.

« Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »(Brundtland). Il doit garantir, à long terme, le progrès économique, social et environnemental.

Selon ses défenseurs, cette

démarche est aujourd'hui indispensable, la Réunion devant, au cours des prochaines années, relever les grands défis auxquels seront confrontés tous les pays du Monde (démographie, changements climatiques, mondialisation, environnement...)

Un projet est en cours d'élaboration pour le mois d'avril, à l'occasion du Sommet de Johannesburg. Le document final sera validé en juillet et le processus mis en œuvre à partir de septembre.